

Amiens, le 8 mars 2021

**Sandrine GARIDI**  
Chef de division

**Aurélie GUILLEMET**  
Adjointe au chef de division

**Bureau DPE 1<sup>er</sup> degré public**  
[ce.dpe80@ac-amiens.fr](mailto:ce.dpe80@ac-amiens.fr)

**Dossier suivi par :**  
Samira EL MOUAHHIDE  
[ce.dpe80@ac-amiens.fr](mailto:ce.dpe80@ac-amiens.fr)  
03 22 82 69 05\_

**Rectorat de l'académie d'Amiens**  
20, boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'Éducation nationale de la Somme

à

Madame la directrice de l'INSPÉ d'Amiens  
S/c de monsieur le Président  
de l'Université-Picardie-Jules-Verne

Mesdames et messieurs les inspecteurs  
de l'Éducation nationale

Mesdames et messieurs les directeurs d'école  
Mesdames et messieurs les enseignants  
S/c de mesdames et messieurs les inspecteurs  
de l'Éducation nationale

**Objet :** Demande d'EXEAT du département de la Somme – Instituteurs et professeurs des écoles – Rentrée 2021

**Références :** Lignes directrices de gestion du 13/11/2020 relative à la mobilité des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré (BO spécial n° 10 du 16 novembre 2020)

En complément des opérations de mutations nationales informatisées et pour permettre au plus grand nombre de personnels d'obtenir une mutation, les dispositions suivantes permettent aux instituteurs et aux professeurs des écoles n'ayant pas obtenu satisfaction à leur demande, de participer à un mouvement complémentaire par voie d'exeat et d'ineat pour la prochaine rentrée scolaire.

Les personnels autorisés à participer au mouvement complémentaire sont :

- Les enseignants demandant un exeat pour raison médicale et/ou sociale d'une extrême gravité et ayant pris contact avec le médecin de prévention et/ou l'assistante sociale,
- Les enseignants bénéficiaires de l'obligation d'emploi (B.O.E) (prévues par la loi du 11 février 2005) ou dont le conjoint est B.O.E ou dont l'enfant est reconnu handicapé ou malade,
- Les enseignants dont la mutation du conjoint est effective au plus tard le 31 août 2021,
- Les enseignants souhaitant se rapprocher de la résidence de leur enfant,
- Les enseignants formulant une demande d'exeat pour convenance personnelle.

Les demandes d'EXEAT sont à transmettre à la division des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré public (DPE) de la DSDEN de la Somme pour le 2 avril 2021.

Les demandes postérieures à cette date seront acceptées uniquement pour les situations familiales particulières ou les événements familiaux qui seraient intervenus après le 2 avril 2021 (mutation imprévisible du conjoint, décès,...).

Chaque demande d'EXEAT sera constituée des éléments ci-dessous précisés.

**Constitution du dossier en autant d'exemplaires que de départements sollicités :**

- **Une demande d'exeat** – lettre et l'annexe 1 (datée et signée) accompagnée des pièces justificatives par courriel ;
- **Une demande d'ineat pour chaque département demandé** - lettre (datée et signée) accompagnée des pièces justificatives par courriel ;
- Les pièces justificatives nécessaires en fonction de votre situation ;

**Personnel en situation exceptionnelle à caractère médical et/ou social :**

Les enseignants qui souhaitent voir leur situation particulière prise en compte devront impérativement adresser en **double exemplaire** la fiche administrative annexée à la circulaire (annexe 2 : situation exceptionnelle) avant **le 2 avril 2021**.

- **1 exemplaire à l'assistante sociale ou au médecin de prévention** selon leur situation.

Le formulaire devra être accompagné de toutes les pièces justificatives jugées utiles à l'appui de leur demande.

<b>Service médico-social des personnels Rectorat d'Amiens 20, boulevard d'Alsace Lorraine 80063 AMIENS cedex 9</b>	
Madame Élodie BLANC 03.22.71.25.12 <a href="mailto:elodie.blanc@ac-amiens.fr">elodie.blanc@ac-amiens.fr</a>	Madame Catherine HAPPIETTE 03.22.71.25.78 <a href="mailto:catherine.happiette@ac-amiens.fr">catherine.happiette@ac-amiens.fr</a>
Docteur Véronique PODVIN Rectorat d'Amiens secrétariat madame Christine BERNARD: 03.22.82.37.56 <a href="mailto:christine.bernard@ac-amiens.fr">christine.bernard@ac-amiens.fr</a>	

- **1 exemplaire à la division des personnels enseignants du premier degré public** de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Somme, pour porter à la connaissance du service leur démarche (sans aucune autre pièce).

  
Gilles NEUVIALE

**DEMANDE D'EXEAT  
Rentrée scolaire 2021**

À renvoyer à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale  
DSDEN de la Somme - Division des personnels enseignants 1<sup>er</sup> degré public – DPE  
20 Bd Alsace Lorraine 80063 AMIENS cedex 9

**Aucun document ne doit être adressé directement au département demandé.**

**Motif de la demande :**

Rapprochement de conjoint  Rapprochement familial  Autres   
Raison de santé  Convenances personnelles

(joindre les documents justificatifs si nécessaire cf circulaire)

**Département(s) demandé(s) par ordre préférentiel :**

1 - ..... 4 - .....  
2 - ..... 5 - .....  
3 - ..... 6 - .....

Nom : ..... Prénom..... Né(e) le.....

Nom de jeune fille : ..... Nombre d'enfant à charge (de – de 20 ans).....

Adresse : .....  
.....

Téléphone : ..... Portable : ..... Courriel : .....

**Situation familiale :**

Marié(e)  Pacsé(e)  Vie commune  Célibataire  Séparé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)

**Situation professionnelle au moment de la demande :**

Instituteur(trice)  Professeur des écoles

**Position administrative :**

Activité  Détachement  Congé parental  Disponibilité

**Participation aux permutations 2021 :** oui  - barème : ..... non

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions réglementaires relatives aux mutations et m'engage en cas d'obtention de l'exeat et de l'ineat, à rejoindre le poste qui me sera attribué dans le département demandé.

A....., le ..... Signature de l'intéressé(e)

DPE- Bureau du 1er degré public  
20 bd Alsace Lorraine 80063  
AMIENS Cedex 9

**DEMANDE D'EXEAT**  
**Rentrée scolaire 2021**

**RECONNAISSANCE D'UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE À CARACTÈRE :**  
**MÉDICAL\* ET/OU SOCIAL\***

(\*entourez la ou les situations que vous souhaitez être prises en compte)

Nom : .....	Prénom.....	Né(e) le.....
Nom de jeune fille : .....	Nombre d'enfant à charge (de – de 20 ans).....	
Adresse : .....		
Téléphone : .....		
Courriel : .....		Portable : .....
<b><u>Situation familiale :</u></b>		
Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Vie commune <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/>		

<b><u>Situation professionnelle au moment de la demande :</u></b>
Affectation en 2020-2021 : .....
<input type="checkbox"/> à titre provisoire <input type="checkbox"/> à titre définitif

A....., le ..... Signature de l'intéressé(e)

<b>Partie réservée à l'administration</b>
<b><u>Décision :</u></b>
Priorité accordée <input type="checkbox"/> Priorité refusée <input type="checkbox"/>

**A RETOURNER :**

- **1 exemplaire accompagné des pièces justificatives :**
  - au service médical des personnels
  - et/ou au service social
  
- **1 exemplaire division des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré public – DPE –DSDEN de la Somme**